



Divorce et bien immobilier (apport donation à mon époux)

Par tataita1981

Bonjour à toutes et tous,

je suis avec mon mari depuis 12 ans, mariée depuis bientôt 5 ans et nous avons un petit garçon. Suite à de nombreux soucis (mon mari a une maladie mentale et résultat il pète un plomb parfois... et violences répétées: physiques (tenté de m'étrangler, gifles, coups de pied y compris devant mon bébé...) je me dois de demander le divorce pour me préserver et préserver mon petit garçon.

Le souci c'est que nous avons habité durant des années dans un appartement qui appartenait à ses parents et finalement mon mari a une donation de ce bien avant notre mariage. Depuis il y a deux ans nous avons acheté conjointement un appartement plus grand que nous remboursions à parts égales mais l'apport initial a été financé par la vente de son appartement (résultat de la donation).

Je prends beaucoup sur moi depuis un an (je dors par terre sur des matelas de yoga dans la chambre de mon fils notamment) mais les violences continuent... verbales et physiques.

Cette situation ne peut durer mais je pense au bien-être de mon fils à son confort de vie. Je gagne ma vie pour payer la nounou et tout ce dont il a besoin mais je serais incapable d'acheter un bien seule ou de louer dans de bonnes conditions.

Quels sont mes Droits "sur" ce bien en cas de divorce? est-ce que je me retrouve sans rien?

merci infiniment pour vos retours